

**Mailhot, Laurent et Doris-Michel Montpetit. 1980. *Monologues québécois de 1890 à 1980*. Montréal, Éditions Leméac, 420 p.**

**Laure Hesbois**

Volume 7, numéro 1, automne 1981

Adrien Thério

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/200314ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/200314ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0318-9201 (imprimé)

1705-933X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hesbois, L. (1981). Compte rendu de [Mailhot, Laurent et Doris-Michel Montpetit. 1980. *Monologues québécois de 1890 à 1980*. Montréal, Éditions Leméac, 420 p.] *Voix et Images*, 7(1), 189–190. <https://doi.org/10.7202/200314ar>

## Monologues québécois de 1890 à 1980

de Laurent Mailhot et Doris-Michel Montpetit  
Montréal, Éditions Leméac  
1980, 420 p.

par Laure Hesbois

Composer une anthologie est une entreprise hasardeuse, surtout lorsque la question, toujours délicate, du choix esthétique, se complique, comme c'est le cas pour celle présentée par Laurent Mailhot et Doris-Michel Montpetit, d'un non moins épineux problème de définition.

En effet, que peut-on, à priori, désigner comme un *monologue québécois*? Est-il légitime de réunir sous la même étiquette des choses aussi manifestement différentes qu'un *discours humoristique* de Baptiste Tranche-montagne, une *contre-fable* de Joseph-Jérôme Grignon, un *soliloque* ou une *chanson* d'Édouard Chauvin? Comment justifier l'amalgame de ces morceaux de bravoure, plus ou moins occasionnels, avec des œuvres programmées (dans des revues, des spectacles de variétés) voire avec une production professionnelle destinée au cabaret, à la radio ou à la scène? N'y a-t-il pas une complaisance un peu suspecte à faire figurer dans le même recueil des talents aussi divers — mais aussi unanimement reconnus — que Gilles Vigneault, Yvon Deschamps, Antonine Maillet, Michel Tremblay, etc...? Bref, quel dénominateur commun peut-on invoquer pour expliquer la juxtaposition d'une complainte (*El Señor*), d'un portrait-charge (*Le boxeur*), d'une déclaration pré-électorale (*Le Québec aux Québécois*) d'une confidence de femme blessée (*L'Autre «Moman»*)?

De prime abord, avouons-le, le choix surprend, la composition dérouté; et la première lecture de *Monologues québécois* risque de se solder par une certaine frustration. Mais ce serait commettre une lourde erreur que de s'arrêter à cette réaction superficielle, provoquée par quelque divergence de goût ou par une conception trop rigide du monologue.

Un examen un peu plus attentif ne laisse subsister aucun doute sur la qualité de ce recueil. Inutile de discuter le premier point: toute sélection comporte une part d'arbitraire, qu'il suffit de reconnaître de bonne grâce dans

l'Avant-propos; et le choix final des pièces d'une anthologie est souvent conditionné par des impératifs matériels qui n'ont rien à voir avec le jugement esthétique des auteurs.

Le second point mérite, en revanche, une attention particulière. En effet, d'entrée de jeu, L. Mailhot et D.-M. Montpetit proposent une définition du monologue que d'aucuns pourront juger tendancieuse mais qui leur permet non seulement de justifier la présence de pièces apparemment hétéroclites, mais encore de rendre compte de l'évolution du genre. Pour ceux-ci, en effet, le monologue, à distinguer soigneusement du soliloque et du dialogue, est l'activité spécifique d'une voix solitaire qui cherche le contact, c'est la découverte tâtonnante de l'autre, la naissance d'un espoir (*si j'étais vraiment toute seule, j' parlerais pas toute seule*). À l'échelle collective, c'est le passage d'un peuple du silence à la parole. Parole tout d'abord dispersée. Voix sans visage d'un pays sans nom, qui peu à peu s'affermir, devenant la voix de plusieurs en un seul, le silence de tous en chacun, et constitue, pour un groupe aliéné, une forme de résistance efficace, une stratégie du refus et du remplacement. Ainsi s'explique le glissement naturel du genre vers la politique et, dans les toutes dernières années, où la revendication se fait moins urgente (i.e. où elle a cessé d'être une revendication vitale pour devenir un enjeu politique), son orientation vers des voies nouvelles. Ainsi s'explique aussi la part démesurée qu'occupe encore le monologue dans le théâtre québécois. Ainsi se trouve garantie l'unité d'un recueil à première vue plutôt disparate.

Il n'est pas jusqu'au titre qui, à la lumière de cette définition, ne prenne un relief particulier; le nom et l'adjectif s'y prêtent un appui réciproque: le monologue pourrait bien être, en effet, le moyen d'expression privilégié d'un peuple qui se cherche.